

Dr Aboubacar Koly Kourouma
Président du Comité de Pilotage ITIEG
Secrétaire Général - Ministère des Mines et de l'Energie
République de Guinée

Berlin, le 3 décembre 2009

SUSPENSION VOLONTAIRE DE LA GUINÉE

Dr Kourouma,

Nous vous remercions pour votre lettre du 26 novembre 2009. Nous prenons bonne note du souhait de suspendre volontairement le statut de candidat de la Guinée dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) pour une durée maximale d'un an. Nous saluons le fait que le procès verbal et la liste de présence de la réunion du Comité de Pilotage du 26 novembre 2009 démontrent que ledit Comité a été consulté et que la décision de suspendre la Guinée a été prise avec un quorum et une participation multipartite suffisantes.

La réponse du Conseil d'administration vous sera communiquée dans les meilleurs délais. Une fois que le Conseil aura confirmé la décision, la Guinée aura le statut de Pays Candidat à l'ITIE suspendu. Ceci jusqu'à ce que les instances habilitées guinéennes nous informent de leur souhait de lever la suspension, obligatoirement avant l'échéance d'une année. L'aval du Conseil d'administration sera nécessaire pour la levée de la suspension.

Des efforts unilatéraux de la part de votre pays peuvent toutefois être entrepris pour poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée.

Le Secrétariat international de l'ITIE reste à votre disposition pour toute question supplémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Tim Bittiger
Directeur Régional de l'ITIE
pour l'Afrique francophone